

# Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu culturel

## Formation initiale : Les fondamentaux de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Intégrer à sa pratique professionnelle le repérage et la correction des comportements sexistes et violences sexuelles : Être en mesure d'identifier et de qualifier des VSS au regard de la loi. Identifier des stratégies de prévention et de réaction face aux VSS.

### NOTE DE SATISFACTION

→ À venir

### PUBLIC

→ Arts vivants

→ Arts visuels

### PRÉREQUIS

→ Aucun

### OBJECTIFS

- Savoir identifier et réagir à un comportement sexiste
- Éviter la propagation de stéréotypes sexistes dans son activité professionnelle
- Savoir repérer et réagir aux différentes violences sexistes et sexuelles
- Savoir réorienter vers des partenaires ressources

### CONTENU

Accueil

Présentation du CIDFF 25, tour de table et retour sur les attentes

I. Contexte et état des lieux des Violences Sexistes et Sexuelles

→ Jeu brise-glace des définitions

- Sexe et genre
- Féminisme
- Sexisme ; culture du viol
- Égalité et équité
- Stéréotypes sexistes
- Discrimination
- Société patriarcale

→ Caractère systémique des VSS

- Égalité de genre
- Culture du viol
- Société patriarcale et féminisme

→ Le constat des violences faites aux femmes en dates et en chiffres

- L'évolution de la prise en compte des VSS
- Les chiffres actualisés

→ Communication et lutte contre les VSS

- Valeurs inclusives
- Communication épïcène
- Vocabulaire adapté

Pause déjeuner libre

II. Définir les violences sexistes et sexuelles au regard de la loi

→ La notion de consentement

- Définition et caractéristiques
- Vers une évolution légale ?

→ Le cadre légal des violences sexistes et sexuelles

- Les différentes infractions
- VSS spécifiques au monde du travail

→ Comprendre les stratégies des agresseurs et les contourner

III. Réagir face aux violences sexistes et sexuelles

- En tant que victime
- En tant que témoin

→ Une obligation à intervenir

→ Les 5D

- En milieu festif
  - Particularités
  - Bonnes pratiques
- Au travail
  - Créer un environnement sûr
- Prévenir
- Faire cesser
- Sanctionner

• Les partenaires ressources

IV. Test de connaissance et évaluation de la formation

Fin de la formation

## INTERVENANTE

---

Édith PROST, juriste du CIDFF du Doubs, spécialisée en formation et sensibilisation sur l'égalité, le droit des femmes, la lutte contre les violences

## DURÉE

---

→ 7h

## TARIF

---

Afin de permettre au plus grand nombre l'accès à nos formations nous adaptons nos tarifs, contactez-nous : 03 81 41 01 91 ou inscription@culture-action.org

Des possibilités de prise en charge financière existent en fonction de votre statut professionnel. Nous pouvons vous aider à trouver l'information.

Consultez la page « Former » sur notre site web.

## MÉTHODOLOGIE/MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

---

Méthode expositive avec interactions + mises en situation traitées en groupe par les participants.

## SUPPORTS DE FORMATION / MOYENS

---

En fonction du lieu de formation, l'espace peut changer mais contient à minima des bureaux mono ou biplaces pour les stagiaires, un vidéoprojecteur et paperboard pour le formateur. Un coin d'accueil avec thé, café à disposition pour les stagiaires lorsque le contexte sanitaire le permet. Accès wifi / réseau 4G non garanti.

Les documents pourront être envoyés par voie dématérialisée aux participants. Les participants s'engagent à ne pas diffuser ces documents.

## SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

---

Avant la formation, chaque participant est invité à compléter un formulaire permettant d'indiquer sa situation actuelle, son projet et ses attentes vis-à-vis de la formation.

Un questionnaire d'auto positionnement peut lui être

soumis avant la formation.

Évaluation en cours de formation : échanges, cas pratiques, test d'auto-évaluation, questionnaire de satisfaction à chaud (élaboré par le commanditaire).

Validation : Un certificat de réalisation sera transmis par voie numérique à chaque stagiaire.

A froid, un formulaire demandant l'avis sur la formation ainsi que la satisfaction par rapport à l'attente initiale est envoyé par mail au stagiaire.

## MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCES

---

→ Remplir un dossier de pré-inscription : contactez-nous

→ Être à jour de la contribution annuelle à l'association (10€ TTC pour une personne physique + entreprise individuelle ou 40€ TTC pour une personne morale hors entreprise individuelle).

→ Cette formation est proposée en présentiel et en distanciel : les dates et modalités sont consultables sur notre site. Il doit y avoir un effectif minimum de 5 inscriptions validées pour garantir une session (maximum : 10 participants)

→ Les délais d'accès peuvent varier. Chaque organisme financeur dispose de son propre fonctionnement et impose des délais à respecter pour le dépôt de vos dossiers de demande pouvant aller jusqu'à 1 mois avant la date de début de la formation.

### IMPORTANT :

**→ La validation de l'inscription survient une fois l'ensemble de ces conditions acquittées et, le cas échéant, le devis signé avec mention « bon pour accord » qui avec les CGV et la fiche formation constituent le contrat pédagogique.**

**Sous réserve de place disponible au moment de la réception.**

## ACCESSIBILITE

---

Nous sommes à l'écoute de tout besoin spécifique pour envisager une adaptation de nos formations (situation de handicap, difficulté en situation de formation...). Trouvons ensemble une solution.

### Informations et inscription :

03 81 41 01 91 / inscription@culture-action.org

**CULTURE  
ACTION**

Bourgogne  
Franche-Comté

3 rue Victor Delavelle - 25000 Besançon  
culture-action.org

03 81 41 01 91

Organisme de formation n°432 501 71125

Siret 43181488800068 / APE 8559A